

Langue et culture corses

J. B. STROMBONI

La position de la Corse sur les routes maritimes méditerranéennes, explique les invasions successives qu'elle a dû subir. Mais ce fut l'occupation romaine (-260 à 460 ap. J.-C.) et par la suite le latin comme langue de l'Eglise, qui eut les plus importantes conséquences linguistiques.

Le latin vulgaire y tient donc la première place, mais au cours des siècles, la Terre, l'Histoire et les Hommes de l'Ile ont façonné à part entière cette langue néo-latine.

Son cheminement oral et continu dans le peuple illettré en fera un parler des pauvres, véhicule authentique d'une Culture populaire originale.

Beaucoup plus toscanisée dans le nord de l'Ile, la langue corse est restée plus près du latin d'origine dans le sud, où le parler sartenais est presque identique au parler de la Sardaigne du nord (Gallura) pour des raisons historiques.

CONSEQUENCES LINGUISTIQUES DE L'ANNEXION FRANÇAISE (9 MAI 1769)

Sous la Corse pisane, génoise ou indépendante (1755-1769), la langue officielle était le toscan. En perdant son indépendance à Pontinovu, la Corse perdait aussi son Université¹ qui aurait été un obstacle à la francisation.

La langue officielle devenant le français, par réaction, un des premiers écrits en langue corse sera la Sérénade de Scapinu (Salvatore Viale - Bastia 1817).

Puis le chant populaire corse fut édité et diffusé dans toute l'Europe (Londres 1825), (Paris 1840), (Venise 1841), (Stuttgart 1854), "Mireille" de F. Mistral ne sera publié qu'en 1859.

¹ L'Université Pasquali Paoli, fermée en 1769, a été réouverte, en langue française, en 1981.

De 1890 à 1940:

En ses débuts, la graphie du corse ne pouvait que s'inspirer de l'écriture du toscan: cette écriture évoluera avec "A Tramuntana", le premier journal en langue corse de Santu Casanova (1896).

G.S. Versini et S. Paoli dans "A Cispria" (avril 1914) poseront le problème politique de l'autonomie du corse face à la "servitude toscane".

Mais pour Petru Rocca dans "A Muvra", entre les deux guerres, le corse ne serait qu'un dialecte de la langue toscane. Cela renforcera la propagande irrédentiste et les visées italiennes sur la Corse et entachera d'irrédentisme tous les défenseurs de la langue corse durant un quart de siècle.

Ainsi, la loi Deixonne sur l'enseignement des langues et cultures régionales ne sera pas appliquée à la langue corse en 1951, mais seulement en 1974 avec le combat de Scola Corsa.

De 1940 à 1984:

En 1955, Petru Ciavatti et Ignaziu Colombani eurent le mérite de créer l'association Lingua Corsa, le premier Lexique Corse-Français, et le périodique "U Muntese" qui disparaîtra en 1972.

A cette date, Charles Santoni du F.R.C. publiera "Main sur une Ile" qui posera le problème culturel corse en termes politiques.

J.B. Stromboni sera à l'origine du premier cours de langue corse (Corti mars 1971) et créera l'Association Scola Corsa à Corti. Cette Association deviendra Fédération Scola Corsa et sera dissoute en tant que telle en 1977.

L'Association Scola Corsa à Corti, continuant à publier des manuels d'enseignement en langue corse.

En 1976, J.B. Stromboni créera aussi la première maternelle de langue corse d'A-léria et l'Associu Cultura di Lingua Corsa, le 15.11.1983, ses cinq classes maternelles de langue corse existantes ont signé une Convention avec le Ministère de l'Education.

LE PROBLEME CULTUREL CORSE

C'est le droit pour le peuple corse d'exister dans ce qu'il a de commun, c'est-à-dire sa Culture composée de microcultures. Cette Culture corse, c'est ce qui le différencie des autres peuples et s'oppose à son assimilation par une Culture étrangère à sa terre.

Le sentiment national corse existe dans tous les partis et toutes les classes sociales du peuple corse, cimenté par sa Culture collective: ce qui fait dire à d'aucuns, qu'il y a une conscience nationale corse, une langue nationale corse, des droits nationaux du peuple corse qui devraient être reconnus par l'Etat français, et qui explique en partie les actes de violence actuels.

Cet avenir est lié aux problèmes économiques (exode des Corses et arrivée des non-corsophones), politiques et éducatifs (reconnaissance des droits du peuple corse) et surtout la volonté des Corses à se désaliéner, éviter le centralisme culturel corse et prendre en main leur destin.

Mais, selon nous, la Culture populaire insulaire et la langue corse qui la véhiculent ne peuvent disparaître tant qu'elles témoignent et se nourrissent des luttes séculaires du peuple corse pour une "insaisissable liberté".

Pour nous, l'octroi du Statut spécial, les "réformettes" proposées, le bilinguisme comme finalité et non comme une étape, la récupération du Conseil de la Culture, ne peuvent résoudre le problème culturel corse qui est un problème politique: tant que les droits des Corses ne seront pas reconnus, et ce en tant que peuple majeur, par l'Etat français, il ne peut y avoir de véritable solution au problème culturel corse.